

BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°14 / 11 juillet 2023

Dicton de la semaine : A la Saint Camille, prépare tes tonneaux s'il fait beau.

L'Essentiel

Réglementation	Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires
Météo	Prévisions : faible risque de pluie pour samedi, surveillez l'évolution des prévisions météo.
Phénologie	Premières baies vérées sur secteurs précoces.
Maladies	Evolution des symptômes de rot brun sur grappes sur certaines parcelles. Les parcelles doivent être protégées sous chaque épisode pluvieux annoncé.
Ravageurs	Quelques perforations, surveillez vos parcelles habituellement sensibles.
BSV Vigne Nord Aquitaine	N°14 du 4 juillet 2023 Vous pouvez le retrouver sur le site : <u>Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)</u>

Réglementation

Utilisation des produits phytosanitaires

✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

SPE8 : « pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes ».



Pollinisateur sur enherbement naturel fleuri.



- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale** : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
 - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
 - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
 - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent** : il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.

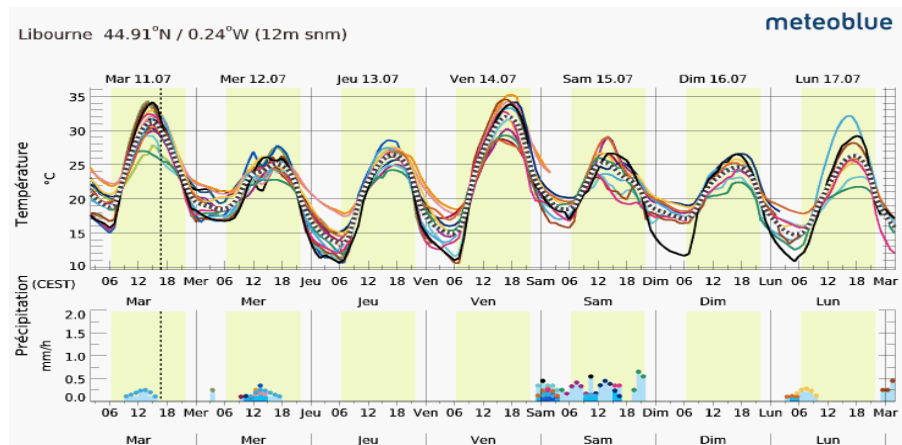
La Météo

Bilan des 7 derniers jours :

Date	Néac		St Emilion		St Emilion Village		St Magne de Castillon		St Sulpice de Faleyrens		St André du Bois		La Sauve		St Pierre de Mons	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
Mardi 4 juillet	20,95	0	20,89	0	20,98	0	21,07	0	20,9	0	21,08	0	20,47	0	20,95	0,51
Mercredi 5 juillet	18,93	4,06	19,11	2,54	19,37	0	19,87	0,51	19,7	1,27	20,38	0	19,14	0	20,52	0
Jeudi 6 juillet	21,04	0	21	0	21,77	0	21,5	0	21	0	21,89	0	20,86	0	21,21	0
Vendredi 7 juillet	24,76	0	24,67	0	24,78	0	25,01	0	24,2	0	23,81	0	23,92	0	23,35	0
Samedi 8 juillet	24,37	0	24,33	0	24,43	0	24,95	0	24,4	0	25,03	0	24,16	0	25,03	0
Dimanche 9 juillet	23,55	0,95	23,46	1,97	23,72	0,51	24,21	0	23,7	0,51	24,23	0	23,08	1,97	24,5	0
Lundi 10 juillet	24,49	0	24,24	0	25,24	0	25,31	0	24,4	0	25,34	0	23,88	0	25,08	0
Cumul de pluie des 7 derniers jours		5,01		4,51		0,51		0,51		1,78		0		1,97		0,51

Après un épisode pluvieux mercredi (annoncé tardivement par les prévisions), l'épisode orageux de vendredi soir ne nous a finalement pas concernés. Localement quelques gouttes ont été enregistrées dimanche matin. Depuis vendredi matin les températures sont en hausse.

Prévisions météo pour les 7 prochains jours :





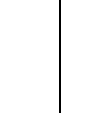











Les risques de pluies sont faibles, consultez régulièrement l'évolution des prévisions météo.




Le Calendrier Lunaire

La lune montante : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

La lune descendante : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

	Mercredi 12 juillet	Jeu 13 juillet	Vendredi 14 juillet	Samedi 15 juillet	Dimanche 16 juillet	Lundi 17 juillet	Mardi 18 juillet
Phase de lune	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante	 Lune descendante	 Nouvelle lune	 Lune descendante
Influence	 Fruit	 Racine	 Racine	 Racine/Fleur	 Fleur	 Fleur	 Feuille

Phénologie – Etat du vignoble

		
Stade K 32 Avant fermeture	Stade L 33 Fermeture de la grappe	Stade M34-35 Premières baies vérées

Blancs
Merlot noir
Cabernet Franc
Cabernet sauvignon

Les premières baies vérées ont été observées sur les secteurs Libournais et Fronsadais depuis hier, avec quelques baies colorées visibles sur Merlot Noir.

La pousse reste active sur secteur avec sous-sol humide, les baies grossissent et on observe toujours de nouvelles sorties de jeunes feuilles.

Sur secteur très drainant, sec en sous-sol, la pousse est bien ralentie.

Cela fait un certain temps que nous observons des signes d'aoûtement des bois.

Travaux au vignoble :

Les relevages sont terminés, les rognages se poursuivent et permettent de supprimer des jeunes feuilles (pouvant être porteuses de taches de mildiou plus ou moins sporulantes) et/ou abaisser la hauteur de feuillage pour une application et efficacité optimales lors des traitements.

Effeuillements :

Les effeuillages manuels et mécaniques sont à proscrire pendant une période très chaude. Ils ont entraîné quelques blessures sur grappes la semaine dernières mais elle séchent rapidement.

Attention aux baies situées à l'intérieur de la grappe qui peuvent subir des coups et être vite colonisées par du botrytis.

Pour rappel : l'effeuillage doit être réalisé du côté soleil levant (côté le moins exposé au soleil l'après-midi) tout en gardant bien la feuille « casquette » qui protège les grappes.

Quelques brûlures coté couchant sont observées sur grappes mal protégées par l'ombre des feuilles sur sol sableux ou graveleux.

✓ Etat du sol:

On commence à observer de nouveaux des sols secs et battants en surface.

Les travaux mécaniques, les tontes en inter rangs et sous le cavaillon sont en cours, mais génèrent souvent beaucoup de poussière.

✓ Maladies du bois:

Des symptômes d'Esca-BDA sont de plus en plus visibles sur cépages sensibles, avec des formes apoplectiques observées.



Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

Contrôle obligatoire du pulvérisateur: pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf).

[Contrôle pulvérisateur - Crodip](#)

Rappel réglementaire :

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.
- ↪ Il est important de traiter sur un feuillage sec. Et pour rappel, le temps de séchage du traitement est de 1h30 à 2h.
- ↪ Dans la mesure du possible, il faut alterner les fonds de passage et l'ordre de traitement des parcelles.
- ↪ **Attention, le volume de la végétation est presque à son maximum, à contenir par les rognages, le volume de bouillie doit suivre, avec 180 à 200 l/ha habituellement à cette période.**

Mildiou

🔗 Le point

Sur feuilles, nous constatons toujours des recontaminations de proche en proche quand le mildiou est déjà installé. En effet, le climat de la semaine dernière a favorisé la sporulation et ces recontaminations (pluies légères, humidité matinale, températures douces).

Sur certaines parcelles humides en sous-sol, vigoureuses avec cépage sensible (Merlot noir) qui étaient peu concernées par la maladie en début de semaine dernière, nous avons constaté une dégradation de l'état sanitaire avec progression rapide du rot brun. C'est le même constat sur les parcelles qui sont en bordure de vignes abandonnées, c'est particulièrement le cas sur le secteur de l'Entre-Deux-Mers, des Graves, ponctuellement dans le Castillonnais.

Pour rappel : le mildiou peut continuer à progresser sur une grappe touchée, mais la vitesse de sa colonisation peut être variable, une grappe touchée n'est pas toujours condamnée.

Dans certains secteurs ayant reçu un cumul d'eau très élevé, notamment sur des phases de sensibilité maximale des grappes, les pertes de récolte sont désormais très importantes. Dans ces cas-là, la protection du feuillage doit être maintenue pour gérer au mieux la mise en réserve à l'automne (et le redémarrage l'année suivante).

L'origine de ces contaminations reste la même que les semaines passées :

- Protection à base de contact uniquement,
- Pousse très active,
- Retard sur les travaux en vert (épamprages, levages, rognages) et l'entretien du sol.
- Ou défaut de pulvérisation (volume de bouillie insuffisant, pression irrégulière ou insuffisante, buses bouchées, lessivage après application, oubli de rangs...),
- **Proximité de vignes abandonnées, non traitées, sources importantes d'inoculum cette année.**
- **Et pluies conséquentes selon les secteurs.**



🔗 Le conseil

- **La protection doit être en place afin de protéger la végétation (feuilles et grappes) de tout nouvel épisode pluvieux, d'autant plus en présence de symptômes sporulants.**

Si le cumul de pluviométrie est supérieur à 20/25 mm, renouvelez la protection au plus près des prochaines pluies annoncées. Surveillez l'évolution des prévisions météo, pour l'instant le risque de pluie est faible pour samedi. Ce traitement est à réaliser en plein (totalité de la végétation).

- **La prophylaxie est actuellement indispensable pour éviter l'installation ou la propagation de l'inoculum** : destruction des pampres, relevage, échardage ou effeuillage côté levant, rognage afin de limiter la présence d'organes jeunes sensibles souvent porteurs de symptômes cette semaine. Cela permettra également de rendre les grappes plus accessibles au traitement phytosanitaire. Ne négligez pas l'entretien du sol (tonte et nettoyage du cavaillon) pour limiter l'humidité au niveau des grappes.

N'hésitez pas à nous contacter pour adapter votre stratégie et le choix des produits.

Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de **300 à 400 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare)**.

🔗 Les produits utilisables : liste non exhaustive.

- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Disperss ou Egal DG** (sulfate de cuivre) à la dose de 1.5 à 2 kg/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.83 à 1.1 l/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha.** ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

🔗 L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprage du pied.
- ✓ Relevage.
- ✓ Rognage,
- ✓ Échardages, effeuillages côté soleil levant.



Black-Rot

🔗 Le point

Il y a très peu de nouveaux symptômes, sur feuilles comme sur grappes. On observe plutôt une évolution sur les grappes déjà atteintes. Il faut cependant rester vigilant, notamment aux contaminations de proche en proche, les baies vont rester sensibles jusqu'à pleine véraison.



Le risque reste très élevé pour cette maladie. Pour rappel, la sensibilité des grappes est maximale de la floraison à la fermeture de la grappe mais persiste jusqu'à la véraison.

🔗 Le conseil

Le stade des grappes est encore sensible mais la présence de la maladie est très limitée. Il est tout de même important de continuer la protection surtout si des pluies orageuses sont prévues et que vous constatez des symptômes sur grappes.

Vous pouvez utiliser la synergie entre le cuivre et le soufre (cf paragraphes sur Mildiou et Oïdium).

En cas d'attaque plus conséquente, n'hésitez pas à nous contacter pour adapter votre stratégie.

🔗 L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Oïdium

Le point :

Les conditions climatiques actuelles deviennent moins favorables à ce champignon et les symptômes restent rares au vignoble.

La grande majorité des grappes n'est désormais plus sensible.



Le Conseil :

La protection spécifique contre l'oïdium n'est plus nécessaire sur de nombreuses parcelles (stade pleine fermeture de la grappe atteint) sauf sur parcelle tardive, sur parcelle avec symptômes réguliers (aucun cas sur notre réseau).

La lutte anti-black-rot peut justifier l'emploi du soufre en renouvellement de la protection.

Le conseil oïdium/black-rot

Dans le cadre d'une protection à base de cuivre et de soufre, ces deux matières actives sont toujours utilisées conjointement pour bénéficier de la synergie contre les différentes maladies.

Exemple de produits utilisables (liste non exhaustive) :

Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD (ZNT eau de 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits -8 applications max) 4 à 6 kg/ha.
Attention aux températures élevées.

Les doses s'entendent en doses réellement appliquées à l'hectare, ces modulations sont données à titre indicatif et doivent être ajustées à votre exploitation, nous consulter si besoin pour ajuster les quantités de produit.

L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...),
- ✓ Epamprage du pied,
- ✓ Relevage,
- ✓ Rognage,
- ✓ Échardages, effeuillages côté soleil levant.

Botrytis

Le Botrytis est toujours présent sur les parcelles, la fréquence reste faible, restez vigilants et surveillez l'état sanitaire de vos parcelles. Sur les parcelles les plus vigoureuses avec des entassements de grappes, les effeuillages se généralisent.



☞ L'alternative

- ✓ Les épamprages de la tête et du pied,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ **Levages soignés** pour limiter les entassements de végétation.
- ✓ **Sur les parcelles avec une vigueur importante et présentant des entassements de grappes, un effeuillage léger** côté soleil levant en gardant une feuille « casquette » permettra de favoriser l'aération de la zone des grappes. Un échardage est également possible en fonction de la vigueur de la parcelle.
- ✓ **Possibilité de réaliser un traitement avec un fongicide naturel à base de produits d'origine végétale :**
Armicarb (Hydrogénéo carbonate de potassium) à la dose de 3 à 5 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DRE 12h, DAR 1 jour, **8 applications max.**

Les Ravageurs

Vers de grappe

Quelques nouvelles perforations sont observables cette semaine, avec ou sans chenilles. Elles se situent sur les parcelles habituellement sensibles. C'est le moment de vérifier vos parcelles sensibles et de dénombrer les perforations.



Les parcelles nécessitant un traitement préventif de la deuxième génération ont déjà reçu cette application. N'hésitez pas à nous contacter pour adapter votre stratégie.

↳ L'alternative

Pour la prochaine campagne viticole 2024, il est possible de mettre en place un dispositif de lutte contre la cochylis et l'eudémis par confusion sexuelle.

La mise en œuvre de cette méthode doit être réfléchi au cours de **l'hiver prochain** pour une mise en place en mars-avril 2024.

Cicadelles vertes

L'observation de larves est actuellement très limitée, il faut surveiller vos parcelles. Ce sont les cicadelles italiennes qui sont le plus présentes cette semaine encore.



Marquage sur feuille par la cicadelle italienne



Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio et biodynamie.

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques, nous pouvons vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine conduit en bio ou biodynamie.

Les accompagnements techniques individuels peuvent être pris en charge jusqu'à 100% par le Département et la Région sous conditions.

Type de contrat	Tarif HT restant à charge à l'agriculteur après subventions
Contrat de suivi 1 visite/an	0€
Contrat de suivi 3 visites / an	300€
Contrat de suivi 6 visites / an	600€

Renseignements : BIO : Laurence Derc – l.derc@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17
BIODYNAMIE : Thierry Tricot- t.tricot@bionouvelleaquitaine.com Tél : 06 11 61 98 42

